

[Retour portail](#)

Av Rhin et Danube 95130 Franconville | 01 34 14 66 05

[ACCUEIL](#)[PRÉSENTATION](#)[BOWLING ET BILLARD](#)[ENTREPRISES ET GROUPES](#)[ANNIVERSAIRES](#)[INFOS](#)

Règlement intérieur

[Accueil](#) » [Règlement intérieur](#)[Recherche](#)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AU SEIN DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

Le bowling est un établissement privé de loisirs, ouvert à tous et notamment aux familles et aux enfants. L'acceptation de ces règles est obligatoire avant l'entrée dans l'établissement.

Le port du survêtement, du jogging, ainsi que la casquette, le chapeau ou autre couvre-chef (à l'exception de ceux fondés sur l'expression d'une religion) n'est pas autorisé.

La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de biens personnels pouvant survenir à l'intérieur de l'établissement (parking et annexes compris).

La direction décline toute responsabilité en cas de blessures indépendantes d'un éventuel dysfonctionnement des différents jeux et invite les usagers à vérifier la couverture de cette pratique par leur assurance personnelle.

Nous vous conseillons vivement de posséder une assurance responsabilité civile.

L'établissement se réserve le droit d'interdire ses locaux à toute personne ne respectant pas le règlement intérieur.

L'accès à l'établissement est interdit aux mineurs de moins de 16 ans non accompagnés d'une personne majeure (18 ans révolus). Les parents ou adultes référents ont l'entière responsabilité des enfants qu'ils accompagnent dans l'ensemble de l'équipement.

Le matériel sera facturé au prix du neuf en cas de perte, de vol ou de détérioration volontaire.

Respectez les locaux et utilisez à bon escient le matériel mis à votre disposition. Conformez-vous aux dispositions du présent règlement et aux consignes du personnel du bowling. Tout manquement délibéré au règlement intérieur et tout comportement pouvant comporter un risque pour la clientèle sont passibles d'exclusion temporaire ou définitive du bowling sans remboursement possible.

Par mesure de sécurité, toute personne dont le comportement ou la tenue serait de nature à nuire au calme de l'établissement, en état d'ébriété ou sous effet de substance illicite sera refusée. En cas de problèmes dans l'établissement, les fauteurs de trouble se verront refuser définitivement l'accès à l'établissement. Les personnes ayant consommé auparavant des boissons alcoolisées avec excès ou sous l'emprise de toutes substances illicites se verront refuser l'accès du bowling. Toute consommation d'alcool sur le parking est strictement interdite.

Notre personnel veillera à éviter les consommations abusives d'alcool pour le bien-être de l'ensemble de notre clientèle.

Par mesure d'hygiène, le port de chaussettes est obligatoire.

La direction ne peut être tenue pour responsable d'un éventuel dysfonctionnement des machines de bowling ou de tout incident pouvant survenir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.

Les temps d'attente ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Les prix du bowling sont indiqués pour une partie et pour une personne

La mise à disposition d'une table de billard est conditionnée par le dépôt d'une caution de 20€ de l'un des joueurs. Il vous appartient d'en réclamer la restitution à la fin du jeu.

Pour des raisons de sécurité, les consommations en verre ne peuvent pas sortir de l'établissement.

L'introduction de nourriture ou de boissons est strictement interdite dans l'établissement.

Les animaux (même tenu en laisse) sont interdits dans l'établissement.

Une consommation à choisir dans la carte du bar, sera demandée à toute personne qui utilise les salons assis, sans jouer à quelque jeu que ce soit.

Pour votre sécurité, l'établissement est muni d'une télé surveillance.

Toute personne se doit de respecter la tranquillité de notre voisinage

Aucun service au bar 30 minutes avant la fermeture de l'établissement. La direction se réserve le droit pour les besoins du service, de fermer les portes de l'Établissement avant l'heure légale

Le paiement par chèque bancaire n'est pas accepté (article L-112-8 du code monétaire et financier)

Les jeux de cartes et d'argent sont strictement interdits.

Pour des raisons de sécurité le service d'ordre se réserve le droit de vérifier le contenu de vos sacs.

ACCUEIL ET ENCADREMENT DES GROUPES

Le responsable et les accompagnateurs des groupes doivent

- Faire prendre connaissance du présent règlement à leur effectif,
- Rester présent sur les approches des pistes de bowling. Ils ne peuvent pratiquer l'activité que s'il y a un deuxième encadrant,
- Vérifier la bonne conduite de ses effectifs (respect du public, des locaux, des espaces et du matériel), en cas d'irrespect de cette clause, le groupe et ses encadrants pourront être exclus immédiatement de cette activité.
- En cas de retard du groupe de plus de 15 minutes et pour des raisons d'organisation, la séance sera annulée.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

La direction

LE BOWLING DE FRANCONVILLE

[Accueil](#)

[Présentation](#)

[Bowling et Billard](#)

[Entreprises et groupes](#)

[Anniversaires](#)

[Infos](#)

[Tarifs et horaires](#)

[Contact_OLD](#)

[Règlement intérieur](#)

NOS DIFFÉRENTS BOWLINGS

[Niort](#)

[Colomiers](#)

[Saint-Gratien](#)

NOS HORAIRES

Lundi : fermé (ouvert de 14h à 1h durant les vacances scolaires)

Mardi : 14h – 01h

Mercredi : 14h – 01h

Jeudi : 14h – 01h

Vendredi : 14h – 03h

Samedi : 14h – 04h

Dimanche : 14h – 01h

